

PRÉPROGRAMME

9h00 — Accueil café

9h30 — Allocutions d'ouverture

- **Thierry Suaud**, Maire de Portet sur Garonne
- **André Mandement**, Président du Muretain Agglomération
- **Maryse Vezat-Baronia**, première Vice-Présidente du Conseil départemental de Haute-Garonne
- **Nadia Pellfigue**, Vice-Présidente du Conseil régional d'Occitanie*
- **Julien Denormandie**, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des Territoires*

10h30 — Le smart territoire, essais de définition

D'abord concentrées sur les grandes villes à travers la notion de smart city puis sur le développement des communes rurales à travers les smart villages, les réflexions sur le devenir des territoires à la lumière des opportunités offertes par les nouvelles technologies convergent aujourd'hui vers la notion de smart territoire. Le smart territoire devient est une nouvelle manière de penser l'aménagement du territoire, croisant les réalités physiques du foncier et des flux avec les apports inédits du Numérique. . .

- **Sandrine Klein**, urbaniste, membre du CA de l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes)
- **Benoît Chabrier**, Délégué régional au numérique auprès du préfet de région Occitanie
- **Philippe Mathonnet**, Délégué régional adjoint au numérique auprès du préfet de région Occitanie
- **Olivier Livrozet**, Directeur territorial, Groupe Caisse des Dépôts

11h00 - L'Agglomération du Muretain, laboratoire des équilibres territoriaux

Territoire engagé dans la double transition écologique et numérique, l'Agglomération du Muretain se projette dans l'avenir en s'affranchissant des anciens modèles. Économies d'énergie, nouvelles mobilités, nouvelles activités et accès à l'éducation ou à la culture, accueil de nouvelles activités économiques et d'entrepreneurs. . . Consciente de ses interactions naturelles avec la métropole toulousaine, elle ne s' imagine pourtant pas en devenir une simple « périphérie » et son aménagement du territoire passe aussi par une solidarité accrue avec les autres territoires du département.

En juillet 2018, l'Agglomération du Muretain a d'ailleurs lancé une vaste enquête en ligne afin d'identifier les territoires stratégiques pour l'implantation de tiers-lieux. L'objectif ? Rapprocher l'emploi de l'habitat et contribuer activement à la réduction des mobilités pendulaires, sources d'engorgement du trafic, de pollution, et de dévitalisation des territoires placés dans la zone d'influence des grandes métropoles. . . Premiers retours.

- **Thierry Suaud**, premier Vice-Président du Muretain Agglomération en charge de l'innovation, de l'économie et des transports
- **Thierry Cotelte**, Conseiller régional et Président de l'AREC (Agence régionale de l'énergie et du climat)
- **Dominique Faure**, Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge du développement économique et de l'aménagement des zones d'activités économiques
- **Maryse Vezat-Baronia**, première Vice-Présidente du Conseil départemental de Haute-Garonne
- **Yves Schenfeigel**, Directeur de la DDT31 *
- **Florence Albouy-David**, Directrice de développement EDF Collectivités Sud-Ouest*
- **Jean-Louis Chauzy**, Président du CESER Occitanie*
- **Dominique Valentin**, Fondateur de Relais d'Entreprises

12h30 — Buffet déjeunatoire

* Sous réserve